

LES SEIGNEURS DE BOUVELINGHEM (BOUVELINGHEM ET CALONNE)

Hu(m)bert de
BOUVELINGHEM ?
<1145>

|

Gérard de
BOUVELINGHEM ?
<1170>

|

Hubert de
BOUVELINGHEM
<1196-1224>

|

Jacques de
BOUVELINGHEM
<1227-1249>

|

Thomas de
BOUVELINGHEM
Seigneur de
Bouvelinghem en 1273
<1244-1273>

|

Jean de BOUVELINGHEM
† 1363/

|

Mr de BOUVELINGHEM

|

Baudin de CALONNE
<1380-† 1422/>
& Christine PAILLARD

|

Florent de CALONNE,
seigneur de
Courtebourne et de
Bouvelinghem
<1422-1445>
& Antoinette de Licques

|

Jean dit Baudrain de
CALONNE
<1474-1483>



*d'argent à une aigle éployée
de sable becquée et membrée
de gueules*

Hubert de Bouvelinghem est donné comme témoin par André du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Guînes* de l'acte d'Arnoul de Gand, comte de Guînes, qui dispense l'abbaye de Clairmarais de tonlieu dans l'étendue de son comté. (Publication : Laplane, *L'abbaye de Clairmarais*, MSAM, tome XI, 1864)

1170.- Didier, évêque des Morins, confirme à l'abbaye de Licques, les possessions et les immunités qui avaient été antérieurement attribuées à cet établissement religieux, dont une dîme à Rebergues donnée par Gérard de Seningham et plusieurs autres [l'analyse de 1776 dit Gérard de Bouvelinghem] (LCQ 10)

1196.- Lambert, évêque de Thérouanne, confirme à l'abbaye de Licques la donation qu'Hubert de Bouvelinghem venait de lui faire de la dîme de Rebergues et Haut-Loquin. (LCQ 18)

1218.- Manassès de Guînes, chevalier, donne à l'abbaye de Licques, vingt-trois mesures de bois, contigües à ceux d'Hubert de Bouvelinghem et de Raoul de Canchy (LCQ 24)

1224, Février. - Adam, évêque des Morins, confirme par une charte les privilèges, les biens et les immunités de l'abbaye de Licques, dont : la dîme de Rebergues d'une donation de Gérard de Bouvelinghem ? (cf LCQ 10) ; deux parts de toute la dîme de Morcamp, d'un don d'Eustache, clerc, homme d'Hubert de Bouvelinghem, son seigneur.. (LCQ 28)

1227. - Jacques de Bouvelinghem, chevalier, engage à l'abbaye sa dîme de Polincove pour sûreté du remboursement d'un prêt de 200 livres que ladite abbaye lui avait fait. (LCQ 32).

1244, mars (n. st.).- Hugues de Selles se désiste des réclamations qu'il avaient soulevées au préjudice de l'abbaye de Licques sur les alleux de Bouvelinghem. Il s'agit des alleux et rentes seigneuriales nommées Herbes appartenant partie à l'abbaye de Saint-Bertin, partie à l'abbaye de Licques, partie à Thomas de Bouvelinghem, et partie audit Hugues et à Roger son frère. (LCQ 47)

1249, Juillet. - Jacques de Bouvelinghem, chevalier, fait savoir que Jacques de Bécouth, chevalier, son homme, a, de son consentement, donné en engagère à Pierre, évêque de Thérouanne, toute sa dîme sur la paroisse de Bouvelinghem. (REG, 1680)

1273.- Thomas, seigneur de Bouvelinghem, l'un des barons de la comté de Guînes (*Livre des usages et coutumes de la ville et comté de Guînes*)

1363.- Mr de Bouvelinghem pour deux fiefs échus à lui par le trépas de sire Jean son père (AD 59, B 16053)

C'est sans doute Baudin de Calonne, sous le nom de Boit de Calonne, qui apparaît entre 1380 et 1386 dans les comptes des trésoriers des guerre entre 1380 et 1396, comme capitaine de l'abbaye de Licques. C'est à partir de lui que La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, tome IV, débute la généalogie de la famille

1422.- Florent de Calonne ; avant lui Baudin, son père (*Archives Nord, B 16053*)

1422 - Florent de Calonne, écuyer, seigneur de Bouvelinghem, pour la seigneurie d'Erlinghem venu de Baudin Calonne son père (AD 59, B 16053)

1445, juin-août.- Accorde entre Jean, seigneur de Licques et Flour de Calonne, seigneur de Courtebourne, au sujet de leurs moulins respectifs (AD 59, B 1543)

1474.- Dénombrement de fiefs du bailliage de Saint-Omer : Baudrain Calonne.- Terre et seigneurie de Bouvelinghem : censes, rente, cappons, moulin

1483.- Jehan Calonne de Courtebourne, seigneur de Bouvelinghem, sûreté pour l'application du traité d'Arras. (*BSAM, III, p 445*)